

VEBRON - Commune
Séance du 09 décembre 2024

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 02/12/2024

neuf décembre deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain ARGILIER

Présents : 10

Présents : Alain ARGILIER, Jean-Marc AURES, Valérie BLANC,
Christine DOUTRES, Ludovic INSALACO, Grégory MAURIN, Pierre
MORATI, Elsy ROUSSET, Nicole TEISSIER, Sylvestre VINCENT

Votants: 10

Pour: 10

Représentés:

Contre: 0

Excusés:

Abstentions: 0

Absents: Mélody QUET

Secrétaire de séance: Christine DOUTRES

**Objet : Acquisition d'un terrain à Vebron - Parcelle "Orange" -
DE_069_2024**

M. le Maire expose au conseil Municipal le souhait d'acheter la Parcelle proposée par la Société ORANGE.

Vu la modification du parcellaire cadastral réalisée par un géomètre expert.

Vu les servitudes particulières permettant de garantir la continuité de l'exploitation par la Société Orange à savoir :

- emprise de servitude de 2 stationnements
- emprise de servitude de passage
- emprises de servitudes de réseaux et "Non Ædificandi" suivant les indications d'Orange

Considérant que la société orange nous propose d'acquérir la parcelle nouvellement
nérotée C1988

le prix fixé par la Société Orange à 10 000 €

ès avoir entendu l'exposé de M. le Maire :

DECIDE l'achat du Terrain C1988 à la Société Orange.

AUTORISE M. le maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition
dit terrain dans les conditions prévues au CGCT et dont l'acte sera dressé par un notaire dans
conditions de droit commun.

Date de transmission de l'acte: 18/12/2024
Date de réception de l'AR: 18/12/2024
048-214801938-DE_069_2024-DE

A G E D I

ALAIN ARGILIER
Maire de VEBRON



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 18 DEC 2024
et publié ou notifié